



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE lors de la séance tenue le 29 janvier 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a adopté le règlement (décrétant les taux de taxes et les taxations de certains services pour l'exercice financier 2026), portant le numéro (804-2025).

QUE ce règlement a pour objet de décréter les taux de taxes et les taxations de certains services pour l'exercice financier 2026.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal situé au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 30^{ème} jour du mois de janvier 2026.



Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière